

Conseillers en exercice :	77	L'an deux mille vingt-quatre, le huit juillet, à dix-neuf
Présents :	56	heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance
Absents excusés :	14	ordinaire à la salle des Conférences du Rozier Coren à
Pouvoirs :	7	Saint-Flour, après convocation légale en date du 2 juillet
Votants :	63	2024, sous la Présidence de Madame Céline CHARRIAUD.

Présents :

MME Agnès AMARGER, M. Didier AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, MME Béatrice ANTONY, M. Frédéric ASTRUC, MME Nicole BATIFOL, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, MME Marina BESSE, M. Gilles BIGOT, M. Jean-Luc BOUCHARINC, MME Sylvie VAISSADE, M. Jean-Marc BOUDOU, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, MME Yolande CHASSANG, M. Marcel CHASTANG, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Bernard COUDY, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, M. Gérard DELPY, MME Ghislaine DELRIEU, M. Philippe ECHALIER, M. Christian GENDRE, MME Olivia GUEROULT, MME Martine GUIBERT, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Annick MALLET, M. Philippe MATHIEU, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, M. Louis NAVECH, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, M. Loïc POUDEROUX, M. Marc POUGNET, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Bernard REMISE, MME Bernadette RESCHE, M. Jean-Paul RESCHE, MME Jeanine RICHARD, MME Patricia ROCHÈS, M. Michel ROUFFIAC, M. Robert ROUSSEL, M. Serge TALAMANDIER, MME Maryline VICARD, M. Christophe VIDAL, M. David VITAL.

Absents excusés :

MME Pierrette BEAUREGARD, M. Hervé VIGIER, M. Richard BONAL, M. Claude BONNEFOI, M. Joël BRUN, M. Vital GENDRE, M. Éric GOMESSE, MME Nadine JANVIER, MME Nathalie LESTEVEN, M. Christian RISS, MME Sylvie PORTAL, M. Pascal POUDEVIGNE, M. Olivier REVERSAT, M. Pierre SEGUIS.

Pouvoirs :

M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE
MME Bonnie DELEPINE donne pouvoir à MME Annick MALLET
M. Jérôme GRAS donne pouvoir à M. Frédéric DELCROS
M. Adrien LAMAT donne pouvoir à M. Marc POUGNET
MME Marine NEGRE donne pouvoir à M. Jean-Claude PRIVAT
MME Emmanuelle NIOCEL JULHES donne pouvoir à M. Jean-Luc PERRIN
MME Marie PETITIMBERT donne pouvoir à MME Maryline VICARD

M. Loïc POUDEROUX a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **12 JUIL. 2024**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **12 JUIL. 2024**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AUX ORGANISMES SOCIAUX, CULTURELS ET SPORTIFS - DISPOSITIF AU TITRE DE L'ANNEE 2024

RAPPORTEUR : Monsieur Daniel MIRAL

Vu les demandes de subventions des organismes et associations reçues au titre de l'année 2024 ;

Considérant la volonté du bureau exécutif de poursuivre le soutien financier de Saint-Flour Communauté auprès des organismes privés sportifs, culturels, agricoles et sociaux, s'inscrivant dans un cadre territorial et présentant un intérêt communautaire ;

Considérant les propositions de subventions 2024, annexées à la délibération, s'inscrivant dans l'action communautaire de Saint-Flour Communauté ou présentant un caractère exceptionnel ;

Vu l'avis favorable du bureau exécutif du 24 juin 2024 ;

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2024 chapitre 65 ;

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

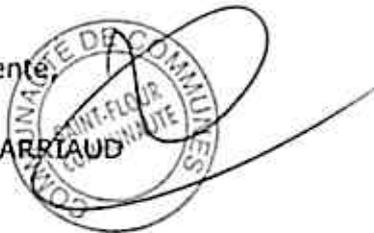
- ↓ **ACCORDE** une participation financière, au titre de l'année 2024, aux associations et organismes agricoles, sociaux, culturels et sportifs, telle que définie dans le tableau annexé à la délibération ;
- ↓ **AUTORISE** Madame le Président à signer les conventions s'y tenant ainsi que toutes les pièces nécessaires au versement desdites subventions.

POUR : 63 VOIX

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

La Présidente,

Céline CHARRIAUD



Le secrétaire de séance,

Loïc POUDEROUX

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'L' followed by a horizontal line and a vertical stroke, representing the name Loïc Pouderoix.

Saint-Flour Communauté
Subventions aux organismes et associations
Année 2024

Manifestations à caractère sportif d'intérêt communautaire		
Organisme	Manifestation	Montant 2024
Association le grand parcours	Mise en valeur d'un territoire des différents patrimoines et des hommes par les activités de pleine nature	1 000 €
L'étape Sanfloraine	épreuve cyclosporitive et cyclotouriste	4 000 €
Sport Nature du Pays de St Flour	17ème édition de la traversée Blanche	300 €
Fédération Française de cyclisme	Organisation du Tour du Cantal Cadets	500 €
	Les semaines cantalienne	400 €
Comité départemental EPGym volontaire 15	Événementiel : collecter des fonds à destination de la gym'après Cancer à St Flour et du Bien être du patient à l'hôpital de St Flour	250 €
Subvention exceptionnelle - Pétanque de Haute Auvergne	Championnat de France 2024	10 000 €
S/TOTAL		16 450 €

Manifestations à caractère culturel d'intérêt communautaire		
Musique & CIE	festival de jazz	10 000 €
Cantal Crossbones - Subvention exceptionnelle - montée en puissance du festival	Furiofest 4ème édition de musique Rock et Métal	10 000 €
Ville de Saint Flour	Festival des hautes terres	35 000 €
CLAC Chaudes Aigues	1er au 28 juillet 2024	1 000 €
Caillou Costaud	6ème édition	10 000 €
SPRING FESTIV'	11ème édition le 24 et 25 mai 2024	2 000 €
Association Musik'Art	Saison culturelle	1 500 €
Association musée de la résistance et des maquis du réduit de la truyère	Numérisation	5 000 €
CDMDT	Demande de subvention exceptionnelle - fête des 30 ans du CDMDT	1 500 €
Association Festival hirondelle	9ème éditions "lettres"	750 €
Ski Club de Saint Urcize	Festival Latcen Pas 2024 - Rock and Blues	1 000 €
S/TOTAL		77 750 €

Manifestations à caractère agricole d'intérêt communautaire		
Lycée Professionnel agricole Louis Mallet	16ème année trophée international de l'enseignement agricole 2024	800 €
Syndicat Limousin du Cantal - Subvention exceptionnelle	concours interdépartemental Saint-Flour 19 et 20 octobre 2024	5 000 €
Syndicat Aubrac du Cantal	concours départemental Chaudes Aigues	3 000 €

Accusé de réception en préfecture
015-200066860-20240708-DEC2024-192-DE
Date de télétransmission : 12/07/2024
Date de réception préfecture : 12/07/2024

Association de sauvegarde des Monts du Cantal	Fête du pastoralisme Cézens	1 000 €
Vieillespesse	Foire annuelle	1 000 €
GVA Caldaguès Aubrac	Accompagner ses adhérents à se développer dans les domaines techniques, économiques, administratifs. Information collective, conseils, méthodes	300 €
GVA Saint-Flour Nord / Ruynes		300 €
GDA Pierrefort		300 €
Gda Planèze / Sud		300 €
Comice agricole de la cité des vents	Saint-Georges	2 000 €
Association Cheval Comtois Massif Central	Concours interregional à Saint-Flour le 27 juillet 2024	1 500 €
S/TOTAL		15 500 €

Manifestations à caractère touristique d'intérêt communautaire

Talizat Terroir	Fête de la Lentille	2 000 €
Ville de Saint Flour	Fête de la graine à la soupe 2024	10 000 €
S/TOTAL		12 000 €

Soutien aux organismes à caractère économique

Organisme	Manifestation	Proposition
Association des commerçants et artisans Sanflorain	Salon du mariage et de l'événement heureux	9 000 €
Comité d'animation de Pierrefort	Animations commerciales en centre bourg	3 000 €
Association des commerçants de Chaudes Aigues	Animations commerciales en centre bourg	3 000 €
Réseau initiative Cantal		4 000 €
S/TOTAL		19 000 €
TOTAL		140 700 €